

La question du rapprochement financier et bancaire entre la France et les États-Unis à la fin des années 1920. L'entremise de Pierre Quesnay.

Renaud Boulanger

Pierre Quesnay (1895-1937) est connu des historiens des échanges financiers et monétaires comme inaugurant la fonction de secrétaire général de la Banque des Règlements internationaux, la première institution financière internationale créée en 1930 dans le cadre du plan Young, pour répartir les versements payés par l'Allemagne au titre des réparations. Au sortir de la guerre, cet élève de Charles Rist en Sorbonne avait intégré le comité financier de la Société des Nations, puis rejoint en 1926 son ancien maître à la Banque de France, avant de devenir l'un des plus proches et des plus « excellents collaborateurs¹ » du gouverneur Moreau. C'est à l'occasion de son passage par la Banque de France qu'il va contribuer à introduire dans l'hexagone les notions d'*open market*² et d'*international central banking*³. Cette influence de Pierre Quesnay sur les relations transatlantiques survient au moment charnière de l'internationalisation de la Banque de France, qui se définissait encore en 1914 comme « strictement nationale⁴ ». De ce point de vue, on pourra se demander dans quelle mesure cette ouverture ne contribue pas aux transformations internes de la Banque, encore sous la « gouvernance du Conseil Général⁵ » mais de plus en plus soucieuse de « l'intérêt public ».

Tenter d'embrasser les relations financières entre la France et les États-Unis à partir d'une trajectoire individuelle peut paraître une perspective bien trop étroite. De fait,

¹ Jean Bouvier, « Quatre décideurs monétaires publics en 1926-1928 », dans *Bulletin de la Société d'histoire moderne et contemporaine*, seizième série, n° 7, 1985, p. 27.

² En menant des opérations d'*open market*, une banque centrale intervient sur le marché de son propre chef pouvant, au choix, soit augmenter l'offre (par une émission) soit la réduire (en procédant à un rachat).

³ On peut définir l'*international central banking* comme « le projet d'une régulation mixte, à la fois publique et privée, nationale et internationale, politique et technique, des règlements financiers entre États souverains pour reconstruire durablement les équilibres européens ruinés par la Grande Guerre », ainsi que le fait Olivier Feiertag dans « Pierre Quesnay et les réseaux de l'internationalisme monétaire en Europe (1919-1937) », dans Michel Dumoulin (dir.), *Les réseaux économiques de la construction européenne au XX^e siècle*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2004, p. 346.

⁴ C'est ainsi que la définissait son secrétaire général en 1914, selon Olivier Feiertag dans « Banques centrales et relations internationales au XX^e siècle : le problème historique de la coopération monétaire internationale », *Relations internationales*, n° 100, 1999.

⁵ Formule empruntée à Yasuo Gonjo, « Qui a gouverné la Banque de France ? (1870-1980) », dans Olivier Feiertag et Isabelle Lespinet-Moret (dir.), *L'économie faite homme. Acteurs, entreprises et institutions de l'économie. Hommage à Alain Plessis*, Paris, Droz, 2011, p. 92. Le Conseil général de la Banque, alors société privée, est dominé par les représentants du monde bancaire, c'est-à-dire, dans les faits, la Haute Banque parisienne, jusqu'à la loi du 24 juillet 1936 qui les en exclut.

Renaud Boulanger, « La question du rapprochement financier et bancaire entre la France et les États-Unis à la fin des années 1920. L'entremise de Pierre Quesnay », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

le renouvellement historiographique de l'histoire financière et économique, s'appuie désormais davantage sur des « approches très diverses, culturelles, économiques, politiques » pour décrypter « valeurs, discours, pratiques⁶ ». Elle fait donc davantage de place, dans une perspective plus globale, aux approches biographiques et prosopographiques partant « du ras du quotidien⁷ ». Avec le fonds privé familial⁸, on dispose d'une matière brute d'une très grande richesse tant quantitative que qualitative⁹ qui permet de situer les États-Unis sur la « carte intellectuelle » de Pierre Quesnay.

Les contacts directs que Pierre Quesnay établit avec les responsables américains au moment de la crise du franc en 1926 nous éclairent sur les spécificités des réseaux transatlantiques. Commis-négociateur de la Banque, en particulier lors des stabilisations polonaises et roumaines de 1927 et de 1928, il a une nouvelle fois l'occasion d'éprouver ses interlocuteurs américains. Il devient alors possible de qualifier l'ensemble des idées et des représentations qu'a Quesnay des États-Unis, notamment du point de vue financier.

Premiers contacts : la préparation des accords franco-américains de 1919

Jeune et brillant étudiant, féru de relations internationales et de stratégie, Pierre Quesnay considère les États-Unis comme une vaste *terra incognita*. Au début de la guerre, il n'est pas loin de les considérer comme un allié de l'Allemagne, des « germanophiles¹⁰ », dont il dénonce « les démarches [...] pour nous demander de desserrer le blocus¹¹ ». Tout change avec la perspective de l'entrée en guerre aux côtés des Alliés :

« La lampe américaine brûle. Les États-Unis ont rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne. Alors est-ce la guerre, la paix rapide et proche?... que d'espoirs, quelle émotion collective... [...] Journaux prônant Wilson (la presse change vite). C'est vrai que c'est l'homme du Droit, ce juriste. Beau rôle¹². »

Achevant sa formation d'officier d'artillerie, il note, le 6 avril 1917, à la veille de monter pour la première fois au front : « Immense nouvelle : l'Amérique en guerre. Wilson vient de le demander magnifiquement au Congrès, coopération absolue avec l'Entente, appui financier le plus généreux », avec un intérêt particulier pour la question de l'aide financière américaine. Il semble, après sa blessure reçue au Chemin

⁶ Laurence Badel, « Pour une histoire de la diplomatie économique de la France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006/2, n° 90, p. 170.

⁷ Ce travail s'inscrit dans la préparation d'un doctorat sous la direction du professeur Olivier Feiertag (université de Rouen), à propos de « Pierre Quesnay un itinéraire intellectuel, de la Normandie au monde ».

⁸ Que soient, à l'occasion de cet article, très chaleureusement remerciés M. et Mme Frédéric Quesnay, pour leur accueil et leurs encouragements, ainsi que M. Nicolas Savoie pour son soutien.

⁹ Outre des documents professionnels inédits, ce fonds contient les agendas-carnets de Pierre Quesnay de 1912 à 1933 (hormis 1922) et une importante correspondance privée (notamment avec son épouse Carin Ramsay) dans lesquels il décrit et explique, avec une grande liberté de ton, son action.

¹⁰ Journal de Pierre Quesnay, fonds familial, 12 février 1915.

¹¹ *Ibid.*, 26 février 1915.

¹² *Ibid.*, 5 février 1917

Renaud Boulanger, « *La question du rapprochement financier et bancaire entre la France et les États-Unis à la fin des années 1920. L'entremise de Pierre Quesnay* », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

des Dames en mai 1917, caresser le projet de rejoindre l'administration chargée des troupes américaines en Europe. Mais il devra attendre les négociations du traité de paix pour entrer directement en contact avec des partenaires américains et aborder certaines questions touchant aux relations transatlantiques. Détaché au ministère du Commerce, il écrit au début du mois de juin 1919 : « Comme collaborateur de mon délégué à la conférence [de la paix], j'ai un rôle très intéressant : me voici chargé de la préparation des accords franco-américains : j'en ai pour tout le mois¹³ » ; dans ce cadre « mon petit américain, professeur d'Harvard¹⁴ vient de me quitter : nous fixerons demain les résultats de notre discussion¹⁵ ». Toutefois, ces contacts ne semblent pas se poursuivre de manière significative¹⁶ alors même que les deux hommes sont l'un et l'autre à Vienne de 1920 à 1923¹⁷. Entré, en 1922, au comité financier de la Société des Nations, organe de l'institution genevoise dominé par la Banque d'Angleterre, Quesnay met son inlassable activité notamment au service de la stabilisation monétaire de l'Autriche. Dans ce cadre, il développe surtout des relations avec des interlocuteurs « connectés » plus ou moins directement avec Londres¹⁸, tels Harry Siepmann¹⁹. Ainsi, à son arrivée à la Banque de France à l'été 1926, Pierre Quesnay, expert aux réseaux surtout européens²⁰, semble bien en accord avec les autres membres de la nouvelle équipe dirigeante : le gouverneur Moreau et Charles Rist ne versent plus, en effet, dans « l'apologie des mérites du système monétaire français », mais se tournent principalement vers « l'exemple britannique » pour y « puiser des remèdes aux malheurs monétaires », ainsi que le souligne Michel Margairaz²¹.

¹³ Lettre à Carin Ramsay, 6-8 juin 1919, fonds familial.

¹⁴ D'après le journal de Quesnay de 1919 (journal de Pierre Quesnay, fonds familial), il s'agit de John Van Sickle, qui travaille alors pour l'ambassade américaine à Paris et qui deviendra en 1930 directeur-adjoint de la division des sciences sociales de la Fondation Rockefeller.

¹⁵ Lettre à Carin Ramsay, 19 août 1919, fonds familial.

¹⁶ On ne trouve que trois mentions de Van Sickle dans les agendas de Quesnay pour cette période.

¹⁷ Van Sickle est alors conseiller technique du gouvernement autrichien et Quesnay est d'abord à la Commission des Réparations puis comme expert financier du Comité financier de la SDN.

¹⁸ Olivier Feiertag, « Pierre Quesnay et les réseaux de l'internationalisme monétaire en Europe (1919-1937) », dans Michel Dumoulin (dir.), *Les réseaux économiques de la construction européenne...*, *op. cit.*, p. 18.

¹⁹ Harry Siepmann (1889-1963), fonctionnaire au Trésor britannique de 1912 à 1915, servant dans l'artillerie, comme Quesnay de 1915 à 1919, a participé à la conférence de Versailles dans la délégation britannique en 1919. Après un passage en Inde, il est de 1924 à 1926 le conseiller étranger de la banque de Hongrie puis rejoint la Banque d'Angleterre.

²⁰ Sur ce groupe d'experts, Yann Decorzant, *La Société des Nations, et la conception de la régulation économique internationale*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2011, p. 371 et suiv.

²¹ Michel Margairaz, « La place de Londres modèle pour les autorités monétaires en France dans le premier XX^e siècle », dans Florence Bourillon Philippe Boutry André Encrevé et Béatrice Touchelay (dir.), *Des économies et des hommes. Mélanges offerts à Albert Broder*, Paris, Éditions Bière, 2006, p. 69-76.

La proximité avec Jean Monnet

Pourtant ces années SDN ont été l'occasion pour Quesnay de se rapprocher fortement de Jean Monnet, premier secrétaire général de l'organisation²², qui, lui, dispose d'un solide réseau aux États-Unis. Ainsi, à l'été 1926, quand Quesnay entre à la Banque de France, les deux hommes semblent partager une même analyse de la situation : pour eux, il semble difficile de sortir des difficultés monétaires sans soutien financier extérieur, notamment américain. Certes, Quesnay se doit d'être aux côtés de Moreau faisant office de traducteur²³ ou fournissant des arguments à Rist lors des rencontres avec Benjamin Strong, le gouverneur de la Federal Reserve Bank of New York²⁴. Mais, comment comprendre ici qu'on ne trouve trace, dans les mémoires d'Émile Moreau²⁵, de certaines propositions faites par Strong par exemple en ce qui concerne l'éventualité d'un soutien direct à la stabilisation du franc (par l'envoi d'or) ou celle d'un changement de la position américaine concernant le dossier des dettes de guerre²⁶. Surtout, Quesnay sert d'intermédiaire pour introduire Monnet auprès de la nouvelle direction de la Banque²⁷ allant même jusqu'à faire « sortir [le] gouverneur du conseil pour qu'il voit Monnet » (4 août 1926). Il échange constamment avec celui-ci informations et analyses²⁸ qui permettent de « fluidifier » les négociations dans un contexte pourtant défavorable, puisque Quesnay note le 24 juillet 1926 : « Poincaré ne veut plus qu'on entre en contact avec "l'étranger". Ah ça va être gai²⁹ ! » Il profite aussi des contacts de Monnet pour s'entretenir directement avec les dirigeants

²² Sur la genèse de la relation Quesnay-Monnet : Renaud Boulanger, « Histoire d'une "zone grise" : Jean Monnet et Pierre Quesnay 1920-1930 », dans Gérard Bossuat (dir.), *Jean Monnet banquier et intérêt général*, à paraître.

²³ Émile Moreau *Souvenirs d'un Gouverneur de la Banque de France, Histoire de la stabilisation du Franc (1926-1928)*, Paris, M. Th Génin, 1954, p. 50-51 et 56-58 par exemple.

²⁴ Le 21 juillet 1926, « Rist me conte entretien Strong et souhaite tableaux pour le convaincre », carnets Pierre Quesnay, fonds Frédéric Quesnay.

²⁵ Émile Moreau, *Souvenirs...*, *op. cit.*, p. 56-57 : « Strong insiste sur la nécessité d'assurer la continuité de la politique de stabilisation de la Banque de France. [...] En ce qui concerne les crédits étrangers et les accords avec les autres Banques d'émission, M. Strong espère être en mesure de discuter avec nous un programme concret à son retour. Mais ceci à une condition : c'est que les accords sur les dettes soient d'abord ratifiés. »

²⁶ Journal de Pierre Quesnay, 31 juillet 1926, fonds familial : « Partons chez Strong, hôtel Chatham. Très importante conversation. Expose ses idées crédit et propose envoi psychologique d'or. Raconte modifications possibles accord américain. »

²⁷ Le 2 août 1926 : « Visite de Monnet qui [...] veut dire [à] Moreau ce qu'a dit Strong : télégramme Morgan, mettre Parker avec Mellon pour lettre interprétation et déclaration française transfert [...] Note Strong : expose Moreau questions Monnet. Monnet arrive chez Rist. Voit Moreau avec nous, est bon. » Carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

²⁸ Ainsi le 13 juin 1926 : « Visite Monnet : lettre de Douaigh [Dwight] Morrow {associé de la banque Morgan} [pour] stabilisation immédiate. » Ou encore les 28 et 29 juin : « Chez Monnet : Jay [associé de la banque Morgan], les emprunts américains chez Morgan Harjes [banquier américain associé de la banque Morgan] » ; donc le lendemain : « écris note Monnet Jay pour Rist », *idem*. Le 22 juillet 1926 : « discutons avec Monnet conversation Strong ce soir », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

²⁹ Alors que la nouvelle direction de la Banque souhaite une stabilisation rapide appuyée sur des crédits extérieurs, Poincaré « tergiverse » (Denise Artaud, *La question des dettes interalliées et la reconstruction de l'Europe, 1917-1929*, 1976, thèse sous la direction de Jean-Baptiste Duroselle, université de Paris 1, 2 vol., p. 835), car il doit faire face à la division de son cabinet dont certains membres (Louis-Marin notamment) refusent la ratification des accords sur les réparations, indispensables pour l'octroi des crédits étrangers.

Renaud Boulanger, « *La question du rapprochement financier et bancaire entre la France et les États-Unis à la fin des années 1920. L'entremise de Pierre Quesnay* », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

américains³⁰ et faire avancer ses idées. Ainsi, le 10 août : « Déjeuner Warren [le secrétaire de Strong] Bœuf à la mode. Très bien, discutons organisation d'un service monétaire et économique ; comprend parfaitement situation française nous aide près de Strong – Siepmann lui et moi équipe. » Notamment avec la dernière formule (« Siepmann lui et moi équipe »), se dessine l'image d'un Quesnay au cœur d'un réseau transnational avec aussi une branche américaine. Ce réseau transcende les frontières pour mieux servir les intérêts nationaux³¹, mêlant des acteurs de différents horizons³². Sa branche américaine n'en est qu'un rameau secondaire, largement dépendant de la proximité avec Monnet, composée moins de décideurs de premier plan que d'hommes de l'ombre (Warren), tels Quesnay lui-même.

Stabilisation monétaire en Pologne et Roumanie

Les opérations de stabilisation monétaire en Pologne et en Roumanie, en 1927 et en 1928, vont donner à Quesnay l'occasion de développer davantage ses relations avec les États-Unis. Elles permettent surtout de mesurer combien Quesnay, dans la pratique diplomatique, recherche presque toujours la conciliation. Alors que, dans l'affaire polonaise, où la Banque de France ne joue qu'un rôle mineur³³, Quesnay n'agit qu'en Europe, d'abord à Paris puis à Varsovie, il a une perspective plus large pour décrire la question roumaine, car il se rend aux États-Unis, du 13 au 30 mars 1928, pour négocier le soutien américain aux initiatives françaises. Son action pendant ces épisodes est évidemment d'abord à inscrire dans le contexte de l'affrontement renaissant entre Banques de France et d'Angleterre pour étendre leur sphère d'influence, avec aussi plus globalement l'utilisation de l'arme financière par la diplomatie française³⁴. Ainsi il note l'état d'esprit de Poincaré d'après ce que lui rapporte Moreau le 7 novembre 1927 : « Enchanté par mon voyage en Pologne – y reste plus longtemps. Enchanté politique étrangère financière. » Ainsi, les États-Unis sont un allié dont le précieux soutien est très recherché. Quesnay, inquiet, note le

³⁰ Le 5 août 1926 : « Je porte ces nouvelles à Monnet pour Parker Gilbert [ancien sous-secrétaire au Trésor américain, choisi, dans le cadre du plan Dawes (1924), pour être l'agent général des Réparations]. » Le 3 septembre : « Après dîner chez Dwight Morrow de la part de Monnet. Très bonne conversation hôtel Beau Rivage », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

³¹ C'est le paradoxe, souligné par Patricia Clavin dans la définition qu'elle tente de donner des réseaux transnationaux dans les années 1920 : « *transnational communities more generally can be conceived as strengthening rather than weakening the power of states* », dans Patricia Clavin, « *Defining Transnationalism* », dans *Contemporary European History*, 14, 2005, p. 431.

³² C'est l'une des autres caractéristiques des réseaux transnationaux, soulignée par Patricia Clavin : « *fluidity of categories - national and ethnic identity, professional attribution, political affiliation and cultural attachments* », dans Patricia Clavin, « *Defining Transnationalism* », *op. cit.*, p. 422.

³³ « L'opération polonaise constitua un préliminaire à l'affaire roumaine qui devait impliquer la France beaucoup plus en profondeur » selon Éric Bussière dans « Jean Monnet et la stabilisation monétaire roumaine de 1929 : un "outsider" entre l'Europe et l'Amérique », dans Gérard Bossuat et Andreas Wilkens (dir.), *Jean Monnet, l'Europe et les chemins de la Paix*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 64.

³⁴ Cf. Philippe Marguerat, « Banque de France et politique de puissance dans l'entre-deux-guerres : les stabilisations monétaires en Europe Orientale, 1927-1931 », *Relations Internationales*, 56, 1988, p. 475-485, et Christophe Laforest, « La stratégie française et la Pologne (1919-1939). Aspects économiques et implications politiques », *Histoire, économie et société*, 2003, 22^e année, n° 3, p. 395-411.

Renaud Boulanger, « *La question du rapprochement financier et bancaire entre la France et les États-Unis à la fin des années 1920. L'entremise de Pierre Quesnay* », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

4 avril 1927, après une rencontre entre les principaux banquiers centraux à Calais fin mars, à propos de la Pologne : « Harrisson [qui remplace alors Strong malade] roulé par Schacht [le gouverneur de la Reichsbank] et Norman [le gouverneur de la Banque d'Angleterre]. Promettent leur aide pourvu que pas d'apostille dans le plan. Mais alors banquiers privés donneront-ils argent ? Ou exigeront-ils Genève SDN ³⁵ ? » Quesnay craint, en effet, que Harrisson cède à Schacht et à Norman en faisant intervenir la Société des Nations et son Comité financier largement dominé par la Banque d'Angleterre. Mais le lendemain, rassuré, il écrit : « Discussion banque avec Harrisson – son télégramme à Strong – tout va bien – Mellon et Parker-Gilbert avec nous contre Norman et Schacht ». Alors que Moreau reproche aux Américains leurs « scrupules et leurs complications ³⁶ », quand ceux-ci semblent hésiter à associer la Banque de France à l'opération polonaise, Quesnay est plus mesuré, cherchant à protéger à tout prix l'alliance américaine ³⁷. Il semble garder la même attitude lors de l'affaire roumaine : au début de son séjour aux États-Unis de mars 1928, il n'hésite pas à dénoncer l'attitude de la Banque d'Angleterre ³⁸ tout en se montrant opposé à toute rupture brutale avec Londres ³⁹. Même si, plus tard, il déplorera lui aussi les atermoiements américains ⁴⁰, sans doute accentués par la maladie de Strong, Quesnay, acteur discret, n'appartenant pas aux premiers cercles dirigeants de la Banque de France (constitués par les Régents et le gouverneur), semble chercher le plus possible à favoriser la conciliation avec les autres banques d'émission, préoccupation qu'il partage avec les autres membres de « l'équipe » décrite en 1926, l'Anglais Siepman et l'Américain Warren. Cette action de conciliation est à rapprocher de la dynamique d'affirmation des banques centrales au cours des années 1920, dans le sillage du gouverneur de la Banque d'Angleterre Montagu Norman, affirmation qui passe notamment par l'instauration de relations directes entre banques centrales ⁴¹.

³⁵ Émile Moreau, *Souvenirs...*, *op. cit.*, p. 273.

³⁶ *Ibid.*, p. 304 : « On ne veut pas solliciter le concours de la Banque de France ni prendre de responsabilités. La mentalité américaine me paraît faite de scrupules et de complications qui s'accordent mal avec l'action. Je déclare à M. Quesnay que je ne ferai rien pour les Polonais tant que mon concours n'aura pas été requis par la *Federal Reserve Bank* de New York directement et officiellement. »

³⁷ « Trop prudence et restrictif. Moreau très net. Il n'y aura jamais rien à faire avec eux. Norman réussira tout, eux rien ! Je le remonte, lui explique mais redoute à nouveau échec », le 7 mai 1927, carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

³⁸ Il note le 16 mars 1928 : « Strong appelle Norman – lui lisons [la] correspondance qui montre [les] arrières pensées anglaises et danger de rupture » ; et le 20 mars 1928 : « Strong décide pas nous laisser seul. Si Norman refuse, sera avec nous », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

³⁹ Le 17 mars 1928 : « Moreau ne reculera pas. Diminuerait trop sa position. Donc agir sur Norman seul moyen éviter la rupture. » On retrouve le même souci d'apaisement, une semaine plus tard le 28, quand il note : « Il faudrait pourtant laisser moyen à Londres de reculer », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

⁴⁰ Le 28 mars 1928 encore : « Ah que les Anglais ont de la chance d'avoir de l'énergie : cette affaire roumaine ce seront eux qui la feront. J'éclate et je le dis. Contrat yougoslave donnant aux banques anglaises contrôle de toutes opérations financières yougoslaves en Europe est caractéristique », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

⁴¹ « À partir du début des années 1920, notamment autour de Montagu Norman, les notions de banques centrales et banquiers centraux sont progressivement mieux définies. Deux points ressortent particulièrement : la notion d'indépendance de la banque centrale vis-à-vis de l'État d'une part ; les relations exclusives entre les banques centrales d'autre part. » D'après Frédéric Clavert, « La fondation de la Banque des règlements internationaux », *Histoire économie et société*, 2011/4, 30^e année, p. 12.

Renaud Boulanger, « *La question du rapprochement financier et bancaire entre la France et les États-Unis à la fin des années 1920. L'entremise de Pierre Quesnay* », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

Dans les deux cas, le réseau Monnet intervient de manière nette. Dans l'affaire polonaise, Monnet informe directement Quesnay⁴² et favorise ses contacts avec les acteurs américains⁴³. On peut même se demander dans quelle mesure Monnet n'utilise pas sa relation privilégiée avec Quesnay pour pouvoir agir plus directement dans ces opérations. En effet, les discussions dominicales du 27 mars 1927 ressemblent fort à une répartition des tâches à venir⁴⁴. D'autre part, on voit un peu plus tard Quesnay tenter fortement d'infléchir la réponse de Moreau aux demandes américaines dans le sens voulu par Monnet⁴⁵. Alors qu'ils voyagent ensemble, Monnet apparaît moins dans les carnets de Quesnay pendant son séjour aux États-Unis pour les négociations roumaines, mais il est évident que les deux hommes travaillent souvent de manière complémentaire⁴⁶. Ils poursuivent le même but tant vis-à-vis de leurs interlocuteurs américains que par rapport à Paris⁴⁷. En rapprochant la description que fait Quesnay de ces deux missions, on a une vue globale du processus de stabilisation monétaire, de l'élaboration du plan⁴⁸ à sa mise en pratique. Pour régler l'affaire polonaise, c'est surtout le technicien qui agit : alors que sa présence ne semble pas, initialement, vraiment souhaitée par le contrôleur américain Dewey⁴⁹, il va, une fois en Pologne, jouir d'une autonomie totale⁵⁰ pour appliquer ses propres méthodes de contrôle des finances publiques, celles qu'il a déjà utilisées en

⁴² Dimanche 27 mars 1927 : « Denis me demande déjeuner chez Monnet », "chez Monet [sic]. Claus, Mliniaroki, Rajchman. très bonne discussion jusqu'à 6H1/2. Partent pour Genève Varsovie. Harrison ici mardi », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

⁴³ Le 29 mars : « Dîner chez Monnet avec Harrison [sous-gouverneur de la *Federal Reserve Bank of New York*, qu'il représente en Europe en raison de la maladie du gouverneur Strong] », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

⁴⁴ Les notes de Quesnay rendant compte de la « très bonne discussion » à propos de la Pologne se terminent par : « Rist expert et arbitre : moi administrateur Polski », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

⁴⁵ Le 11 mai 1927 : « Monnet voudrait réponse trop nette à Harrison. Poles [Polonais] arrivent demain. Prépare réponse. Moreau n'envoie qu'aimable accusé de réception », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

⁴⁶ Le 21 mars 1928, alors que Quesnay est « retour avec Harrison. Monnet [va] chez Strong ». Le 25 mars 1928 : « arrêtons avec Monnet texte de la lettre d'acceptation des banques privées », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

⁴⁷ Avant même le départ, le 11 février 1928 : « Déjeuner seul avec [Pierre] Denis [proche de Monnet]. Il veut que Paris prenne une grosse tranche pour pousser New York ». On retrouve le même souci pendant le voyage le 23 mars : « Visite Monnet [...] Codons [...] jusqu'à minuit pour répondre à Moreau que Banque de France doit s'engager ferme », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

⁴⁸ Le 6 mai 1927 : « Convoqué chez Rist dans son bureau. Denis Dolles Frazer. Gilbert de Morrow [?] aussi. Trace lignes plan polonais. "Bien débroussaillé dit Moreau" », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

⁴⁹ Le 16 novembre 1927 : « Première conversation Dewey : préférerait partir seul. Oui mais non. Rist réagit le laisser. Moreau pas le lâcher » carnets Pierre Quesnay, fonds familial. On retrouve la même idée dans les mémoires de Moreau (*Souvenirs...*, *op. cit.*, p. 428) : « M. Dewey paraît redouter d'associer la Banque de France à sa mission. Il hésite à emmener M. Quesnay. J'insiste pour que celui-ci parte le 20, pour Varsovie. Il ne faut pas que nous soyons absents lors de la prise de contact entre Polonais et Américains. »

⁵⁰ Il lui écrit le 30 novembre 1927 : « Dewey me laisse tout conduire ». Il emploie les mêmes termes dans le rapport qu'il adresse à Moreau, dans Annexe V « Notes sur les conditions économiques en Pologne », datée du 27 novembre 1927, dans « Stabilisation polonaise, dossier de M. Quesnay », Archives nationales, 37AP7.

Renaud Boulanger, « *La question du rapprochement financier et bancaire entre la France et les États-Unis à la fin des années 1920. L'entremise de Pierre Quesnay* », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

Autriche⁵¹. En ce qui concerne la Roumanie, c'est davantage le négociateur que les carnets donnent à voir. Ils rendent perceptible, au plus près, la nature complexe du processus de négociation, et d'abord sa dimension interpersonnelle forte : Quesnay prête attention et note scrupuleusement la réaction de chaque membre du *Board* de la *Federal* qu'il cherche à convaincre lors de la réunion du 27 mars 1928⁵². Plus généralement on peut observer, à l'intérieur même du camp français, les désaccords entre un Rist prudent, vraisemblablement soucieux de préserver sa réputation aux États-Unis⁵³, et un Quesnay, *homo novus* débordant d'énergie au point de gêner ses interlocuteurs américains⁵⁴. Celui-ci, dans ses carnets, met aussi en lumière les différentes temporalités en jeu dans le processus de négociation⁵⁵ : l'urgente nécessité pour la mission française de conclure un accord au terme des quinze jours d'échanges se heurte au fonctionnement plus lent, voire volontairement ralenti, de la *Federal*. Ces deux aspects sont particulièrement éclairés par une partie de la relation que donne Quesnay de la journée du 29 mars dominée par son quasi-affrontement avec Harrisson (soutenu par Rist), qui amène les autres acteurs américains à éviter tout contact individuel avec les délégués français et Quesnay à regretter de ne pouvoir rester davantage.

« Lutte pénible avec Harrisson : à tous mes efforts pour exposer nos difficultés il répond à Rist en exposant les siennes et Rist cherche à me convaincre ce qui fait dévier de nos difficultés aux leurs toute la discussion. Et quand finalement nous laissons toutes les équivoques afin de ne pas effrayer les directeurs (subject of furth agreement about terms and condition of such or credit) on apprend que le conseil n'aura pas le quorum, qu'aucune décision ne pourra donc être prise. Après notre départ, on soumettra. D'ailleurs seul le contrôle définitif vaudra. Je me retire exaspéré. Rist va retrouver Harrisson qui lui promet faire de son mieux. Il est évidemment plein de bonne volonté mais n'ose rien demander. [...] Préparons lettre de couverture réclamée par Harrisson pour le couvrir des 4 points son télégramme à Lüblok. Quant à sa réponse elle ne peut que confirmer télégramme la semaine dernière, rien de plus. Et même l'esprit est changé. On ne veut plus être seuls avec nous. [...] La vérité c'est qu'il faudrait rester. 4H Harrisson a eu acceptation de principe de son Board preuve qu'il fallait oser, qu'on aurait pu oser davantage : c'est au moins ça⁵⁶. »

⁵¹ Il écrit le 27 novembre 1927 à son épouse : « Toute ma ligne est d'établir des règles automatiques qui joueront toutes seules sans entraîner de conflits avec Dewey. Heureusement que j'ai une certaine expérience de ces questions je ne sais trop comment on trancherait tout cela si je n'étais pas là », lettre à Carin Ramsay, fonds familial.

⁵² « Je plaide la Roumanie. Ne s'engagent pas, Strong et Harrisson les mieux disposés, Mills Young et Mellon écoutent avec sympathie. Après repas parlons France mais non dettes » carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

⁵³ Il écrit sur le bateau du retour le 4 avril 1928 : « Rist m'explique pourquoi il était content d'aller aux USA. Il y est quelqu'un. Sans lui aurait-on eu plus ? », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

⁵⁴ Il note le 28 mars 1928 : « Je voudrais le montrer, parler convaincre mais Harrisson tient à ne discuter qu'avec Rist qui entre mieux dans ses préoccupations. Je sens que mon insistance l'agace, je perds action. Moreau pourtant m'avait demandé de prendre en main la négociation », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

⁵⁵ Il semble possible de transposer ici le constat d'une « dissonance entre la temporalité lente de la dimension procédurale et la dynamique qui vise à faire bouger les lignes en faisant avancer la négociation » fait par Marc Abélès, à propos de l'Organisation mondiale du commerce, dans *Des anthropologues à l'OMC*, « Introduction », p. 28

⁵⁶ Carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

Renaud Boulanger, « *La question du rapprochement financier et bancaire entre la France et les États-Unis à la fin des années 1920. L'entremise de Pierre Quesnay* », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

Il en tirera le lendemain l'amère conclusion : « Suis au fond très déçu. Avons laissé Harrison n'accorder que minimum après l'avoir convaincu au maximum. Il faudrait du temps. » Il est aussi intéressant de noter qu'un des sujets de mécontentement de Quesnay a, pour motif, un des aspects fondamentaux du processus de négociation lui-même, la question de son secret : l'exigence formulée par Harrison, le 30 mars, à savoir « absolu secret vis-à-vis de tous, banques privées comme banques d'émission », paraît « impossible » à satisfaire pour Quesnay et renforcerait trop la position américaine, en empêchant tout contact de la Banque de France avec les autres établissements publics et privés sans l'intermédiaire de la *Federal*. Tant dans la description « à chaud » qu'il en donne dans son carnet, que par le rôle qu'il y joue, Pierre Quesnay apparaît comme un acteur important des négociations transatlantiques de la fin des années 1920. S'il veut à la fois préserver un certain esprit de conciliation entre les différentes parties et défendre les intérêts de la Banque de France, il semble très conscient, par la peinture même qu'il fait du processus diplomatique, du déséquilibre croissant entre les puissances des deux côtés de l'Atlantique.

La modernité bancaire des États-Unis en Californie

Le voyage de 1928 est aussi l'occasion pour Quesnay de découvrir *de visu* l'Amérique et de nourrir ainsi ses représentations et ses idées sur ce pays. Sur bien des aspects généraux, son regard sur les États-Unis est très positif, souvent admiratif. Ainsi, le 13 mars, lors de l'arrivée à New York, il note « Venise fantastique : gratte-ciels troués de lumière » ; le 15 mars, il souligne que tout est à « une autre échelle ». Malgré sa fréquentation des milieux diplomatiques et bancaires européens, il reste impressionné par l'opulence des banquiers de la Côte Est, dont il est l'invité, soulignant la richesse des demeures⁵⁷. Si on peut y percevoir, parfois, une légère pointe de condescendance devant certains excès du « Nouveau monde », notamment lors de sa visite de Washington⁵⁸, Quesnay, comme beaucoup de ses contemporains, dépeint l'Amérique comme l'incarnation de la modernité⁵⁹. D'autres causes de son intérêt pour les États-Unis sont révélées par la série de lettres que lui envoient Mitzakis et Koszul, deux « attachés égarés⁶⁰ » de la Banque de France qu'il a contribué à envoyer en quelque sorte « en observation » outre-Atlantique à la fin de 1929 et au début de 1930. Cette mission ne semble pas être une première, mais elle permettra d'obtenir des informations au plus près des événements, quand se

⁵⁷ Le 27 mars 1928, il note : « dîner intime chez Mellon, véritable musée de tableaux » dans lequel il voit « l'avantage de la richesse ». On peut remarquer, le 25 mars, que, chez un autre de ses hôtes (au nom indéchiffrable), cette richesse matérielle se traduit aussi par une « bibliothèque extraordinaire [...] premières éditions de toutes les œuvres économiques », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

⁵⁸ Le 26 mars, le Capitole lui paraît empli de « nationalisme latent, souvenirs militaristes », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

⁵⁹ Ainsi que le souligne Christophe Charle dans *Discordance des temps une brève histoire de la modernité*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 340 : « Ce changement de rapports de force explique que le centre de gravité de la nouvelle modernité née du traumatisme de 1914 se déplace au cours des années 1920 et 1930 dans deux directions opposées : vers l'Est avec la révolution russe et ses prolongements asiatiques et coloniaux, mais aussi vers l'ouest, au-delà de l'Atlantique, inaugurant « le siècle américain » (1917-2001) ? »

⁶⁰ Mitzakis à Quesnay, 19 décembre 1929, fonds familial.

Renaud Boulanger, « *La question du rapprochement financier et bancaire entre la France et les États-Unis à la fin des années 1920. L'entremise de Pierre Quesnay* », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

déclenchera la crise boursière d'octobre 1929⁶¹ et surtout elle permet de préciser un des autres attraits des États-Unis aux yeux de Quesnay. Dans sa première lettre, le 6 octobre 1929, Koszul décrit les différents services de la « Fédérale », qu'ils ont pu étudier, de l'intérieur de l'institution et grâce aux « "on dit" de la ville » qui ont « une précieuse valeur de complément ». Il insiste notamment sur « les *open market operations* », car il sait bien que son « patron » y porte lui aussi un « intérêt tout particulier », souhaitant voir la Banque de France mener de telles opérations⁶². De même, on peut penser que les détails qu'il donne concernant les différentes réactions à l'intervention de la banque d'émission américaine sur le marché de New York⁶³ correspondent au projet constant de Quesnay de voir la Banque de France prendre plus nettement la direction du marché parisien⁶⁴. On remarque aussi, dans une lettre du 26 octobre 1929, que Mitzakis explique la baisse de son taux d'escompte par la *Federal Reserve Bank of New York* par des « raisons nationales », en particulier pour lutter contre « une certaine langueur dans bien des domaines de la production »⁶⁵. Ainsi, il est clair que les États-Unis incarnent pour Quesnay la modernité également (et peut-être surtout) dans le fonctionnement et l'organisation de leur système bancaire⁶⁶, autour d'une banque d'émission puissante, disposant des outils lui permettant d'agir directement sur le marché. Durant la période 1926-1930 où, pour la première fois, la Banque de France, plus tard que d'autres, franchit « le Rubicon » de la modernisation⁶⁷, l'attention particulière qu'il porte à l'organisation financière américaine participe indiscutablement à l'engagement de la Banque sur la voie de *l'international central banking*⁶⁸.

⁶¹ *Ibid.* : « Les origines et les conséquences du krach n'apparaissent pas encore avec toute la netteté désirable. Comme en Europe, on cherche des responsables techniques et l'on agite des drapeaux politiques », fonds familial.

⁶² Olivier Feiertag, « Pierre Quesnay et les réseaux de l'internationalisme monétaire en Europe (1919-1937) », *op. cit.*, p. 8.

⁶³ « Certains banquiers pensent ici que la Fédérale achète en ce moment du papier à Londres pour soulager la livre sterling et ils en estiment le montant détenu à la Fédérale à 10 à 20 % du montant officiel » ; « la politique d'achat d'acceptation suivie par la Fédérale ne semble pas susciter un unanime enthousiasme chez les banquiers privés ; on y apprécie pas beaucoup que la Fédérale ait accoutumé de refuser du papier 'éligible', qu'on lui offre d'acheter sans autre raison qu'une raison tirée de la situation du marché », lettre de Koszul à Quesnay du 6 octobre 1929, fonds familial.

⁶⁴ On trouve trace de cette préoccupation chez Quesnay, dès 1926 : « Expose à Moreau sa volonté de contrôle [du] marché donc des banques privés », carnets Pierre Quesnay, fonds familial, 26 juillet 1926. Et jusqu'en 1935 : « L'organisation de la corporation bancaire sous l'égide d'une Banque de France, Institut central indépendant de l'influence politique de l'État mais détaché des préoccupations d'intérêt privé matériel, telle est la tâche dont la réalisation urgente apparaît nécessaire pour la défense des grands intérêts généraux de la Nation », Archives de la Banque de France, Fonds Tannery 10, note du 9 août 1935.

⁶⁵ La baisse du taux d'escompte de la *Federal Reserve Bank of New York* doit entraîner une baisse du coût du crédit favorisant la relance économique.

⁶⁶ Il utilise d'ailleurs le terme dans une note pour Strohl : « visite de Mitzakis et Koszul à la 'Bank of Italy' lors de leur passage à San Francisco » : « conceptions modernes américaines du crédit que nous tenons à étudier pour leur application en France : escompte, acceptation, etc. », fonds familial.

⁶⁷ Formule empruntée à Olivier Feiertag et à Pablo Martin Acena, « The Delayed Modernization of the Central Banks of France and Spain in the Twentieth Century », dans C.-L. Holtfrerich, J. Reis, G. Toniolo (dir.), *The Emergence of Modern Central Banking from 1918 to the Present*, p. 43.

⁶⁸ On retrouve dans les observations faites par Quesnay et ses « attachés égarés » un certain nombre des éléments caractérisant ce processus - « *refinement of monetary policy instruments* » « *supervi[sion of] the business of private commercial banking* » « *domestic economic policy goals* » - tels qu'ils sont mis

Renaud Boulanger, « *La question du rapprochement financier et bancaire entre la France et les États-Unis à la fin des années 1920. L'entremise de Pierre Quesnay* », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

Il est intéressant de remarquer combien, dans les lettres qu'ils envoient à Quesnay, Mitzakis et Koszul insistent sur la dimension spatiale de l'organisation bancaire américaine. Loin de se contenter de « l'atmosphère fiévreuse de New York dont l'égoïsme pousserait volontiers les idées sur l'économie générale de l'Amérique⁶⁹ », ils entreprennent un vrai périple à travers le pays, encouragés par Monnet à se rendre en Californie, car c'est là « qu'il faut chercher la conception d'avenir du financement des affaires américaines⁷⁰ ». Quesnay est alors conscient de la place de San Francisco comme « base de tout le commerce de l'Extrême-Orient⁷¹ ». On peut également relever dans la lettre de Mitzakis du 26 octobre 1929, la description précise de l'unification progressive du territoire américain par « la suppression progressive du change intérieur⁷² », autour de la Réserve fédérale, analysée selon une chronologie en trois périodes (avant 1914, 1914-1920, 1920-1929). Peut-on alors émettre l'hypothèse que Quesnay se tourne aussi vers les États-Unis en tant que modèle possible d'intégration financière de l'Europe ? On peut noter d'ailleurs que Mitzakis souligne qu'« il ne paraît y avoir aucune possibilité de transporter, à l'heure actuelle, dans le domaine européen un *gold settlement fund* 100 % comme on dit ici, c'est-à-dire supprimant tout change⁷³ », mais il ne semble pas écarter, pour plus tard, un tel instrument d'intégration monétaire, évoquant, pour le court terme, des solutions de rapprochement parmi lesquelles une « banque [de] clearing international »⁷⁴ pour les « opérations ordinaires d'arbitrage ». Or précisément, Quesnay, au moment où il reçoit ces lettres, est au cœur des négociations achevant la mise en place du plan Young⁷⁵ : pendant la réunion du Comité des experts à Paris au début de 1929, il a œuvré aux côtés de Parker-Gilbert⁷⁶, dont l'action personnelle contribuera largement au règlement de la question des dettes interalliées⁷⁷ et avec qui il est lié, par l'intermédiaire de Monnet⁷⁸ depuis 1926.

en avant par C-L. Holtfrerich et J. Reis « Introduction » dans *The Emergence of Modern Central Banking from 1918 to the Present*, *op. cit.*, p.3-4.

⁶⁹ Mitzakis à Quesnay le 19 décembre 1929, fonds familial.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Note à Strohl, « visite de Mitzakis et Koszul à la 'Bank of Italy' lors de leur passage à San Francisco », fonds familial.

⁷² Il s'agit du processus d'intégration monétaire des États de l'Union disposant encore avant 1914 d'une certaine autonomie devant progressivement s'effacer derrière la *Federal Reserve Bank of New York*.

⁷³ Mitzakis à Quesnay le 26 octobre 1929, fonds familial, p. 12.

⁷⁴ Cette banque pourrait réguler les paiements internationaux, publics comme privés, par de simples transferts d'écriture sans passer par le marché des changes, comme Quesnay souhaitera en vain le faire avec la banque des Règlements internationaux.

⁷⁵ Le plan Young est mis au point par un comité d'experts internationaux (dont Pierre Quesnay secrétaire de la délégation française) réunis à Paris de février à juin 1929 et définitivement adopté à la conférence de La Haye en août 1929. Il prévoit le versement par l'Allemagne de 109,6 milliards de marks par des versements étalés jusqu'en 1988, mais seuls 22,6 milliards doivent être payés inconditionnellement. La Banque des Règlements internationaux est créée pour assurer la répartition des paiements.

⁷⁶ Dans le compte rendu de ces négociations, on voit les deux hommes agir en commun pour sortir de l'impasse le 26 mars 1929, échanger des informations le soir du 5 avril ou le 21 mai 1929, Archives de la Banque de France, 148200303/11, « Documents de réunion de M. Moret ».

⁷⁷ À ce propos, voir Denise Artaud, *La question des dettes interalliées et la reconstruction de l'Europe (1917-1929)*, *op. cit.*, p. 878 et suiv.

⁷⁸ Le 5 août 1926, Quesnay transmet des informations à Monnet pour Parker-Gilbert ; le 24 janvier 1927 « visite Parker Gilbert retour Amérique : Norman et Pologne. Expectative américaine sur notre situation.

Renaud Boulanger, « *La question du rapprochement financier et bancaire entre la France et les États-Unis à la fin des années 1920. L'entremise de Pierre Quesnay* », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

Dans la vaste fresque des relations franco-américaines de la fin des années 1920, Pierre Quesnay est un personnage important, mais invisible au premier plan. Pleinement conscient de l'importance prise par le Nouveau Monde dans la restauration de l'ordre monétaire de la vieille Europe, il œuvre, dans la coulisse, lors de la crise du franc de 1926, en utilisant notamment le réseau transatlantique de Monnet, pour obtenir le soutien des capitaux américains. Parmi les négociateurs de l'appui américain aux opérations de stabilisation polonaise et surtout roumaine en 1927-1928, il ne cherche pas à faire de cette alliance uniquement un outil de puissance pour la Banque de France dans sa lutte d'influence avec son homologue anglaise, mais plutôt un instrument de stabilisation et de conciliation à l'échelle européenne. Il apparaît alors bien comme un des acteurs majeurs de l'ouverture internationale nouvelle de la Banque. Ainsi, son accession au poste de secrétaire générale de la BRI, après des négociations dont il a été l'une des chevilles ouvrières, et une fois balayées ses réticences liées à la suite de sa carrière et au choix des autres dirigeants de la future institution⁷⁹, est bien le fruit des liens qu'il a tissés aux États-Unis. Mais s'il y admire tant le dynamisme que la modernité du pays, il n'y trouvera pas d'appui suffisamment solide et puissant pour soutenir ses ambitieux projets et ses solutions originales face à la crise des années 1930. Il semble vouloir faire de cette dernière non pas le passif instrument de la résolution de la question des dettes et des réparations du premier conflit mondial, mais l'élément moteur d'un projet plus vaste (« l'âge de la coopération »), « l'instrument proprement privilégié de la régulation des paiements internationaux⁸⁰ ». Mais alors que certains de ses amis ne peuvent apparemment dépasser le cadre continental et les anciennes méfiances vis-à-vis des Américains⁸¹, Quesnay, lui-même européen convaincu, semble concevoir à une échelle plus large encore son projet, dont les États-Unis ne pourront alors être exclus⁸².

Gouverneur optimiste : mets Gilbert en sortant en garde contre évolution : de 3 mois à 2 ans », carnets Pierre Quesnay, fonds familial.

⁷⁹ Quesnay à sa femme, le 16 octobre 1929 : « Je reste dans le même état d'esprit : par goût je préférerais rester à la Banque de France et me consacrer à l'organisation du marché de Paris avec toutes les possibilités d'action que j'ai actuellement et peut-être de nouvelles. Par force, si M. Moreau y tient, je me trouverai obligé d'aller à la nouvelle Banque [...] dans le cas où le Président du Conseil d'Administration serait Dwight Morrow, j'accepterais d'être Directeur général non seulement comme un devoir mais même avec plaisir [...]. Si ce n'était pas lui, je n'y consentirais qu'avec un certain regret et pourvu que les fonctions ne soient pas trop étroitement surveillées », fonds familial.

⁸⁰ Olivier Feiertag, « Les banques d'émission et la BRI face à la dislocation de l'étalon-or (1931-1933) », dans Éric Bussière et Olivier Feiertag (dir.), *Banques centrales et convergences monétaires en Europe (1920-1971)*, *Histoire, Économie et Société*, Paris, SEDES, 4/1999, p. 720.

⁸¹ Cela semble être le cas de Künwald qui écrit à Quesnay le 18 août 1929 : « La pauvre Europe aveuglée ne voit donc pas qu'il n'y a qu'un seul moyen pour sa restauration : le ralliement économique vis-à-vis de l'Amérique, et qu'il n'y a qu'un danger, et pour l'Angleterre et pour l'Europe : l'entente anglo-saxonne. [...] Je comprends bien le calcul américain : mieux vaut faire peu à peu de l'Angleterre une emprise américaine que de voir s'unir l'Europe entière », fonds familial.

⁸² L'absence américaine est ainsi analysée, dans le rapport annuel de la BRI de 1935, par Quesnay qui en est le principal rédacteur : « il subsistera toutefois, tant que les autorités monétaires des États-Unis d'Amérique ne viendront pas siéger à la Banque des Règlements Internationaux, une lacune essentielle dans le principe de la collaboration entre banques centrales et dans son efficacité », Rapport BRI, 1935, p. 60.

Renaud Boulanger, « *La question du rapprochement financier et bancaire entre la France et les États-Unis à la fin des années 1920. L'entremise de Pierre Quesnay* », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

L'auteur

Professeur agrégé, en poste dans le secondaire, Renaud Boulanger prépare, sous la direction du professeur Olivier Feiertag (université de Rouen), une thèse consacrée à Pierre Quesnay : « Pierre Quesnay de la Normandie au monde ».

Résumé

Homme de l'ombre, Pierre Quesnay (1895-1937) est pourtant un acteur important des relations financières franco-américaines dans la deuxième moitié des années 1920. Ses principales « connexions » américaines lui sont fournies par les réseaux de Jean Monnet, dont il est proche depuis leur passage à la Société des Nations. Une fois entré à la Banque de France en 1926, il les met au service d'une vision proprement transnationale des relations avec les États-Unis. Sa pratique négociatrice, en particulier lors des stabilisations polonaise puis roumaine, correspond à ce projet de coopération accrue entre banques centrales afin de rétablir les équilibres bouleversés par la Première Guerre mondiale, et dans lequel l'Amérique doit jouer un nouveau rôle. Il faut aussi déterminer dans quelle mesure le système bancaire américain lui apparaît comme un modèle transposable ailleurs.

Mots clés : Pierre Quesnay, banques centrales, transnational, *international central banking*, Jean Monnet, stabilisations monétaires.

Abstract

Pierre Quesnay (1895-1937) was a man behind the scenes and yet an important actor in Franco-American relations in the second half of the 1920s. His main American 'connections' were supplied to him through the networks of Jean Monnet, with whom he was close since their time in the League of Nations. As soon as he entered the Bank of France in 1926 he put these connections at the service of a distinctly transnational vision of relations with the United States. His negotiating methods, in particular during the Polish and Romanian stabilizations, correspond to that project, in which America would play a new role, of increasing cooperation between central banks in order to restore the balances upset by the First World War. It must also be determined to what extent the American banking system is considered as a suitable model that can be transposed elsewhere.

Key words : Pierre Quesnay, Central Banks, Transnational, International Central Banking, Jean Monnet, Monetary Stabilizations.

Pour citer cet article : Renaud Boulanger, « *La question du rapprochement financier et bancaire entre la France et les États-Unis à la fin des années 1920. L'entremise de Pierre Quesnay* », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]